

Natation 9^e-10^e-11^e

Règlement interne au CO d'Estavayer

Principes de base

- Tou·tes les élèves participent à la leçon de natation.
- Aucun Joker ne sera attribué, peu importe le genre ou l'année scolaire.



Plus aucun maillot de bain ne sera prêté



Etude durant la leçon de natation

- Est autorisé·e à se rendre en **étude** :
 - L'élève qui n'a pas son maillot de bain.
 - L'élève avec un certificat médical.
 - L'élève qui présente à son enseignant·e de natation un mot signé d'un·e représentant·e légal·e **dans son agenda dans la case « remarque » à la semaine concernée avec un motif** (indisposition, blessure, douleur, retour de maladie, ...)

Rattrapage de natation

- Aucun·e élève n'est autorisé·e à manquer une leçon de natation. Ainsi, l'élève devra se rendre à un **rattrapage de natation** s'il·elle est présent·e à l'école et qu'il·elle :
 - N'a **pas de maillot de bain**.
 - N'a **pas de mot d'excuse signé dans son agenda** (cf. ci-dessus).
 - N'a pas de **certificat médical valable**.
 - **Manque une évaluation**.
- L'enseignant·e de natation indique 2 dates possibles pour rattraper la leçon manquée. A la date choisie, l'élève doit impérativement se présenter à 11h40 avec son matériel. L'élève prendra son pique-nique ou un plat à réchauffer qu'il·elle pourra manger au réfectoire à la fin du rattrapage. L'élève domicilié·e à Estavayer peut également rentrer manger chez lui·elle.
- Dans le cas où l'élève n'effectuerait pas cette leçon de rattrapage, il·elle sera convoqué·e pour une marche un samedi matin.
- Si l'élève manque cette ultime possibilité, sa note semestrielle **d'engagement** sera péjorée de 1 pt et il·elle sera privé·e d'une activité sportive organisée dans le cadre de l'école.